

Gizeux

Réhabiliter une ferme et
insérer des logements neufs

Concours d'idées.
Maisons passives ligériennes



Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Directeur de la publication : Jean-Michel MARCHAND.

Comité de rédaction : Edouard SEGALEN, Michel MATTEI, Christèle BULOT, Catherine ALLEREAU.

Conception : Graphival et PNR LAT (Catherine ALLEREAU). *Impression* : Graphival. *Crédit photos* : Agence Scenart, Michel MATTEI

Pour la couverture : Xavier BEGEL, Rémi BONET, Mathieu CHARTIER, Galdric FLEURY, Hervé SAMIN et Matthieu LABARDIN.

Imprimé à 500 exemplaires. Dépôt légal : novembre 2011.

Ouvrage achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Graphival à Ballan-Miré en novembre 2011.

Opération réalisée avec le soutien financier de :



et avec le soutien technique de : 



Gizeux

De la réhabilitation d'une ferme
à l'insertion de logements neufs

CONTEXTE

2

PROJET FINALISTE

6

De la place à la venelle

3 logements collectifs et 5 maisons individuelles groupées

AUTRES PROJETS/ AUTRES IDÉES

14

Le bonheur est dans le fond de parcelle

8 logements intermédiaires

Interroger le passé pour penser l'avenir

12 logements intermédiaires

FOCUS

22

La trame verte et bleue dans le projet urbain

8 appartements - Embarquement A3

AUTRES PARTICIPANTS

24

Guide de lecture

Les onglets de couleur illustrent les différentes parties de l'ouvrage : contexte, projets et focus.

Chaque projet présenté est structuré selon les trois entrées du concours : urbanisme, architecture et thermique.

Seul le projet finaliste a bénéficié d'une simulation thermique dynamique pour évaluer sa performance.

Le focus est consacré à une seule idée, il valorise une technique expérimentale ou une méthode innovante.

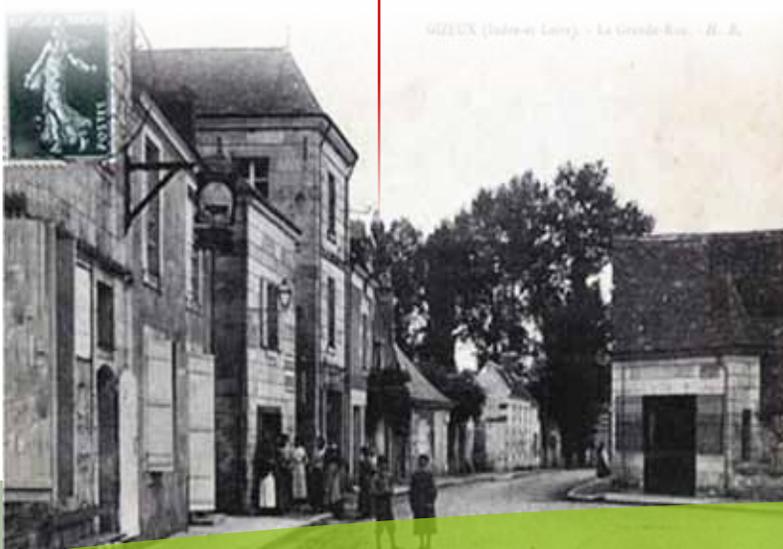
Gizeux

De la réhabilitation d'une ferme à l'insertion de logements neufs



La commune a récemment acquis un ensemble de parcelles en cœur de bourg. A proximité immédiate de la mairie et de la salle polyvalente, ces terrains comprennent deux parties. Au Sud, une ferme traditionnelle à l'abandon se prolonge sur d'anciens jardins jusqu'à une noue aujourd'hui canalisée. Au Nord, des parcelles vierges de toute construction pourront bénéficier d'une future urbanisation. Le projet consiste à réhabiliter la ferme existante et à proposer de nouveaux logements sans étirer davantage le village. Toutefois, une future liaison est à imaginer pour permettre, à l'avenir, une continuité urbaine vers les parcelles Nord.

Le centre-bourg en 1920



Le centre-bourg en 2010



UN CŒUR DE BOURG INTACT

Situé au nord de Bourgueil, Gizeux est construit le long de deux rues principales en lisière de forêt. Son château fut bâti par la famille de Joachim du Bellay. Les anciens extraits cadastraux montrent l'omniprésence de l'eau ; une nappe phréatique affleurante irriguait autrefois les noues, fossés et cours d'eau de la commune. Les 436 habitants de ce village vivent ainsi dans un cœur de nature teinté d'histoire et de culture.

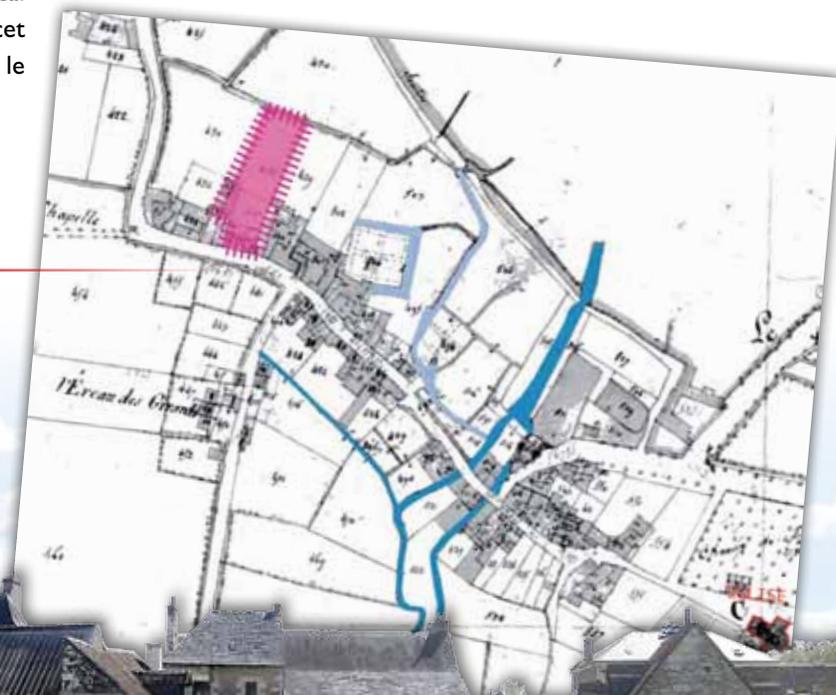
Les cartes postales anciennes illustrent l'absence de modifications importantes en cœur du village lors du XX^{ème} siècle. Pour autant, il s'est étiré sur les deux principaux axes de circulation. Le plan local d'urbanisme, en cours d'élaboration, doit éviter cet étalement linéaire perpétuel pour se réappropriier le cœur de bourg.

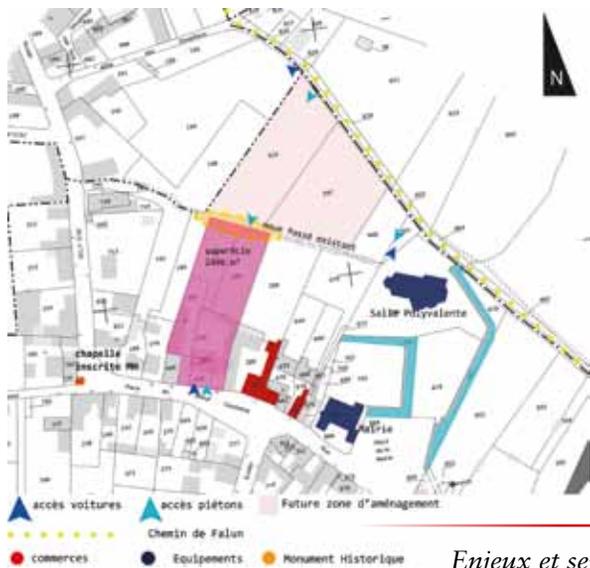
Cadastré napoléonien, début XIX^{ème} siècle

Vue de la ferme depuis le fond de la parcelle

UNE FERME A RESTRUCTURER

Au centre du village, l'ancien corps de ferme donne directement sur la place du Bœuf Couronné, à proximité du château classé et dans le périmètre d'une chapelle inscrite au titre des monuments historiques. Côté cour, l'espace est non bâti et s'ouvre sur le paysage naturel de prairies et de forêts. Cette typologie constitue un archétype que l'on retrouve sur beaucoup de communes rurales. La ferme est composée de plusieurs volumes additionnés au cours des années et de matériaux divers : pierres de taille de tuffeau, moellons enduits et encadrements des ouvertures en briques.





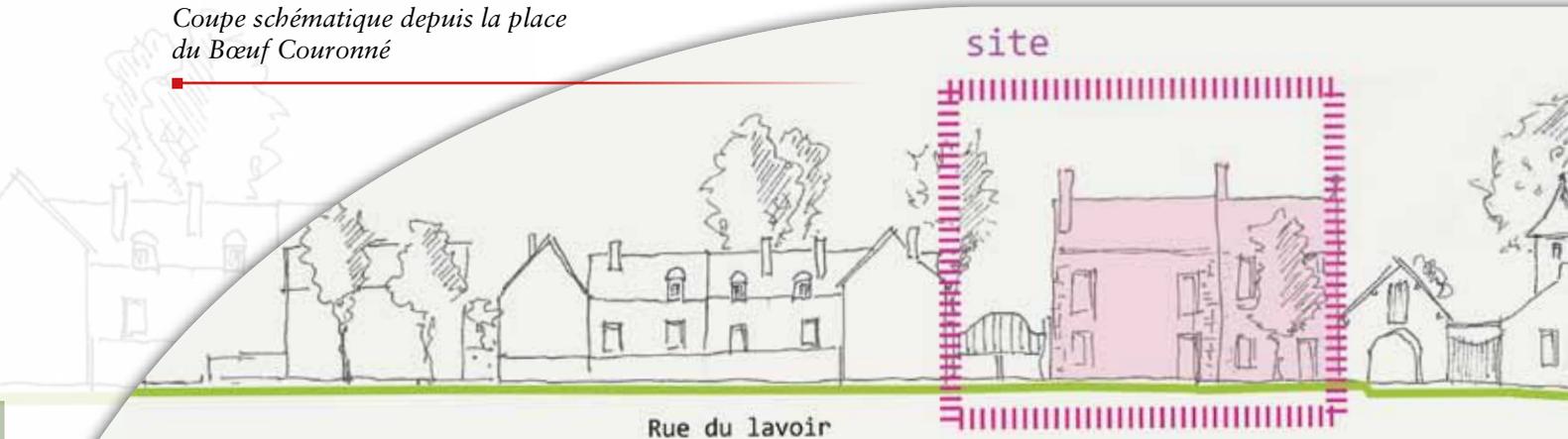
*Bâtiment XV-XV^{ème} siècle
de la place du Bœuf Couronné*

Enjeux et servitudes sur la parcelle

L'enjeu est de s'interroger sur les éléments de patrimoine à conserver et sur la cohérence des constructions à ajouter, dans l'organisation de la parcelle. Une attention particulière est attendue pour la façade sur rue, puisqu'elle a une valeur d'appel vers le nouveau projet. D'autre part, les services actuels proposés sur la commune permettent à la population

âgée d'aspirer au maintien à domicile. Toutefois, pour pallier la fermeture d'un des services, la commune souhaite intégrer un local complémentaire. A terme, il hébergera un cabinet médical ou un commerce de proximité ; il devra bénéficier d'un accès aisé et d'une bonne visibilité.

*Coupe schématique depuis la place
du Bœuf Couronné*



Rue du lavoir

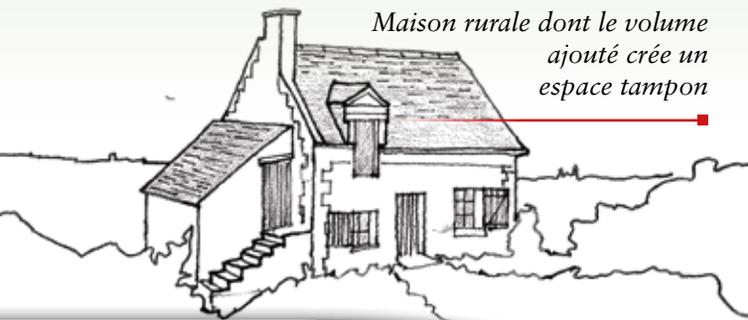
site

Paroles d'élus

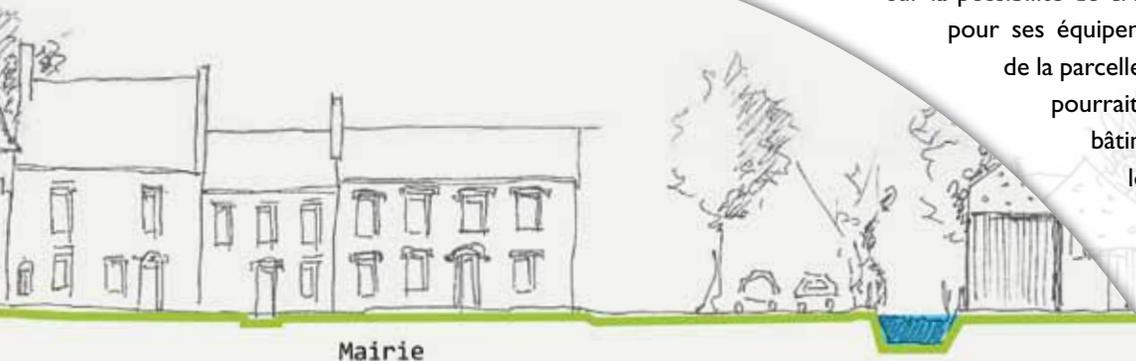
Thierry BEAUPIED Maire de Gizeux

“ En 2009, la commune a eu l'opportunité d'acquérir une propriété dans le centre du village construite sur un grand terrain d'un seul tenant. Le Conseil Municipal, conscient de l'importance de concevoir un aménagement exemplaire dans le centre-bourg, a saisi en 2010 l'opportunité présentée par le Parc naturel régional et a proposé ce site pour le concours d'architectes.

Les élus avaient, dès le départ, le souhait de privilégier une mixité sociale par un habitat « intergénérationnel ». Ainsi, le projet doit assurer le maintien à domicile des personnes âgées, qui sont la mémoire de nos villages, mais aussi des logements pour accueillir des familles avec enfants afin de favoriser le maintien de l'école. Il faut également que ce nouvel espace s'insère harmonieusement dans un centre-bourg qui a peu changé au cours des années et qui se trouve en zone de protection de deux monuments historiques. Les propositions des architectes pourront ensuite être intégrées dans la perspective d'un projet « Cœur de Village ».



Maison rurale dont le volume ajouté crée un espace tampon



Mairie

Vue des dépendances constituant la limite Ouest de la parcelle



DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS

Afin d'assurer une mixité intergénérationnelle sur la parcelle, la commune envisage d'incorporer des logements intermédiaires et d'imbriquer des typologies d'habitat variées (de type T2/T3 pour les personnes âgées à T4/T5 pour les familles). Des espaces mutualisés peuvent être conçus pour favoriser le lien social.

La vétusté de la ferme implique des coûts de réhabilitation importants. Par conséquent, il est nécessaire de conjuguer offre de logements neufs et réhabilitation de logements anciens pour concevoir un montage financier accessible aux bailleurs sociaux.

Afin de créer un espace public fédérateur au cœur du projet, une réflexion globale sur le partage des lieux doit être menée. La question du stationnement, la gestion des flux piétons/véhicules, la transition entre l'espace privé et l'espace public, sont donc à prendre en considération. La commune s'interroge également sur la possibilité de créer un réseau de chaleur pour ses équipements situés à proximité de la parcelle. A l'avenir, une chaufferie pourrait alimenter à la fois les bâtiments municipaux et les logements.

De la place à la venelle

3 logements collectifs et
5 maisons individuelles groupées

Xavier BEGEL
Mathieu CHARTIER
Galdric FLEURY
Matthieu LABARDIN
Hervé SAMIN
architectes DE HMONP

Rémi BONET
ingénieur Thermicien

2^{ème} prix du concours

“

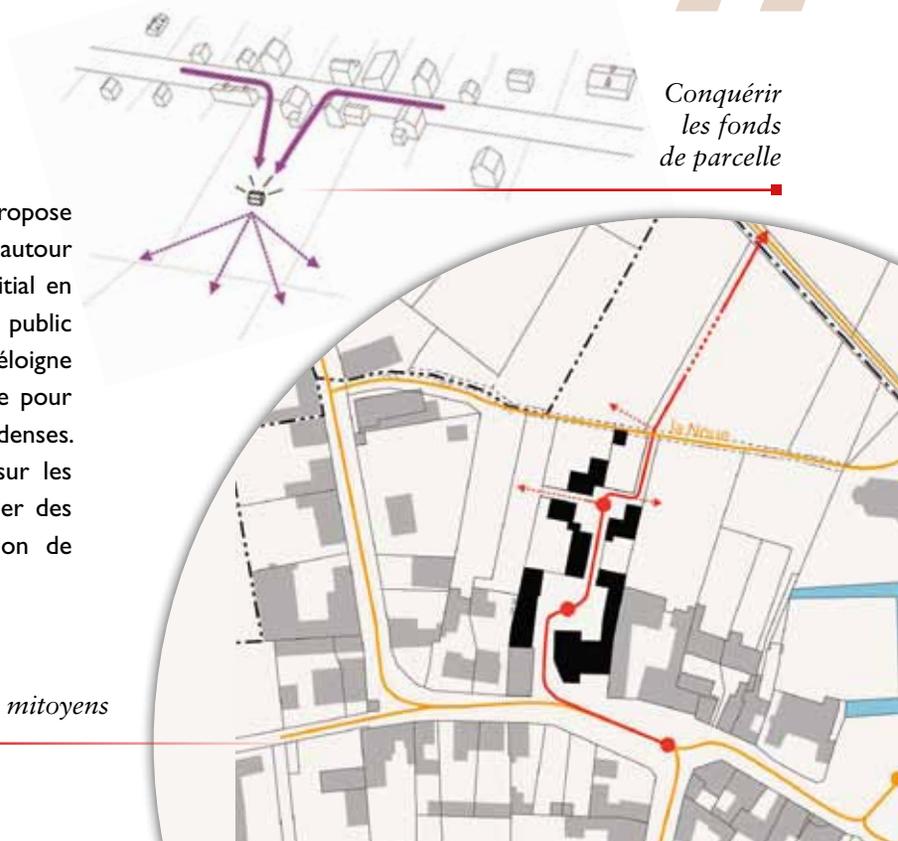
Alors que la commune s'est développée dans un relatif étalement urbain, l'espace à bâtir est disponible dans la profondeur des parcelles du centre-bourg. Le projet propose donc de réinvestir le fond de parcelle en valorisant les formes urbaines existantes et en privilégiant une densité contrôlée et planifiée dans le temps et dans l'espace. Ainsi, la réponse présentée répond à un schéma directeur aisément reproductible sur les terrains avoisinants : la densification du cœur de bourg restreint le mitage urbain sans pour autant négliger l'intimité des logements individuels proposés.

”

RÉGÉNÉRER LE BOURG

Dans un premier temps, la démarche urbaine propose de réinterpréter la typologie de la ferme autour d'une cour en transformant le lieu agricole initial en un lieu de relations sociales. Ensuite, l'espace public s'organise autour de placettes et de ruelles et s'éloigne progressivement de la rue principale du village pour arriver à de nouvelles constructions moins denses. La souplesse de ce maillage peut s'étendre sur les parcelles environnantes et permet de conjuguer des espaces urbains de qualité avec la production de maisons individuelles groupées.

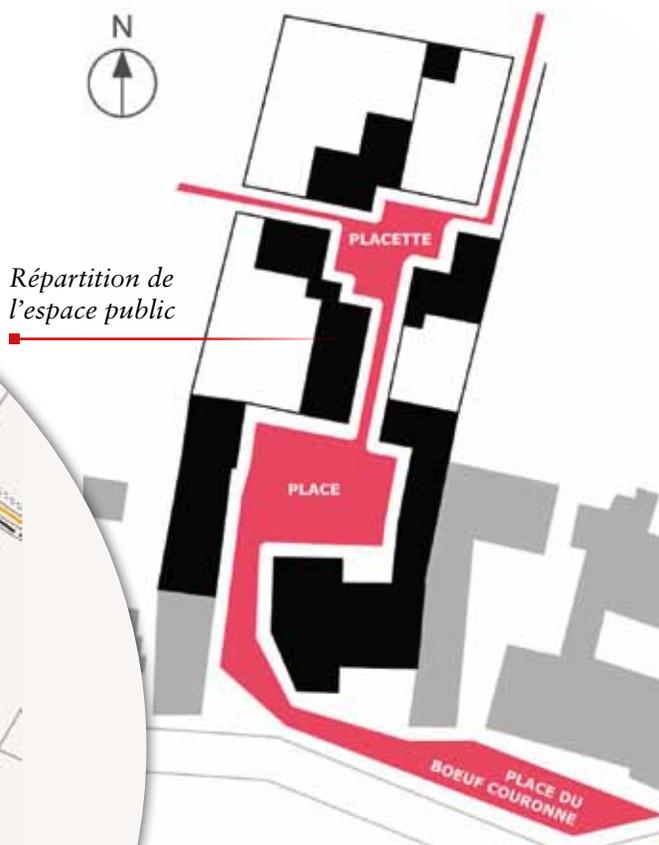
Extension du maillage urbain sur les terrains mitoyens



Conquérir
les fonds
de parcelle

Du collectif vers le privatif, l'organisation de la parcelle est hiérarchisée autour de trois places. D'échelles différentes, elles conduisent peu à peu vers des plus intimes. D'abord, la chaussée de la place du Bœuf Couronné est redessinée pour canaliser le flux des véhicules en donnant plus d'espace aux piétons et aux commerces existants. Pensée comme un parvis public, elle fait office de porte d'entrée vers une seconde place située sur la parcelle, au cœur de la ferme existante.

Cette cour commune distribue des garages dans les corps de ferme latéraux, des logements collectifs côté rue et une venelle piétonne. Celle-ci conduit à une troisième placette en fond de parcelle, à partir de laquelle on accède aux maisons individuelles par une circulation douce et plantée.



Vue de la place du Bœuf Couronné



Vue de la placette au cœur de la ferme existante



Vue de la placette en fond de parcelle

Le réemploi du système de cours entourées de bâtiments traduit la volonté des concepteurs de rechercher à la fois un lien social prononcé dans les parties publiques et des espaces privés intimes. Ceux-ci, ouverts et exclusifs, bénéficient d'une exposition solaire et d'une orientation propices à la construction de maisons passives.

Par ailleurs, la nature occupe une place importante dans le projet. On y retrouve de grands jardins privés pour les maisons individuelles et un potager partagé, irrigué par les eaux de pluie. Par l'intermédiaire du canal central, l'eau et la nature deviennent les fils conducteurs favorisant l'émergence d'un nouvel esprit collectif.

Répartition du végétal et de l'eau



Vue générale du projet



BOIS ET TUFFEAU SE COMPLÈTENT

Pour produire une architecture responsable et respectueuse de l'environnement, l'équipe a privilégié une approche véritablement bioclimatique. La conception est basée à la fois sur l'étude des caractéristiques naturelles (ensoleillement, hygrométrie, pluviométrie, nature du sol) et sur les ressources locales (matériaux produits dans la région, savoir-faire disponible, patrimoine existant). Ainsi, le bois, le tuffeau et l'ardoise sont considérés comme les matériaux de construction les mieux adaptés.

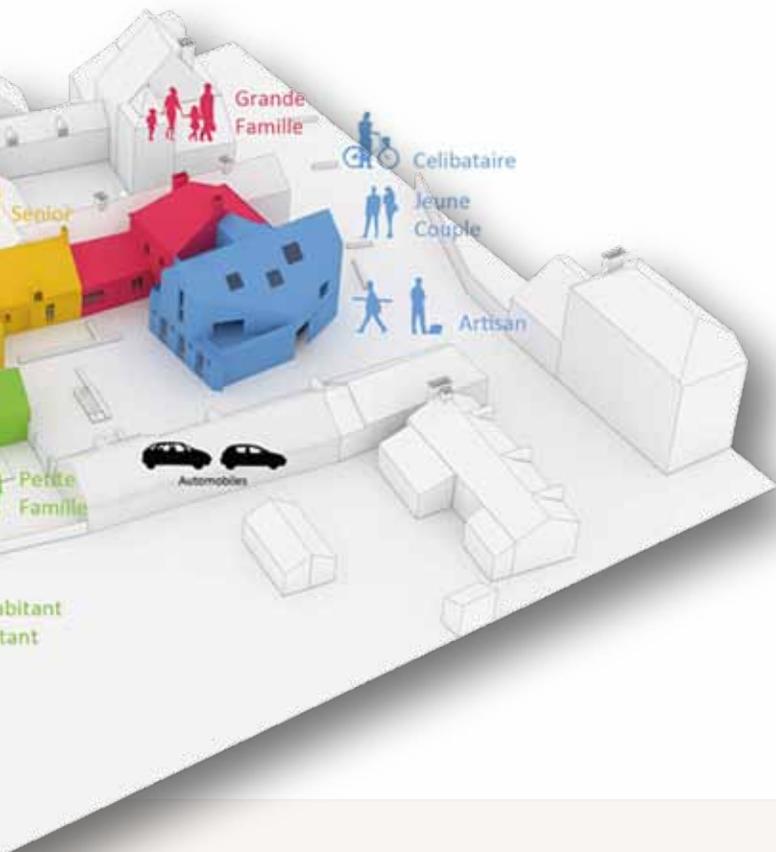
La stratégie de réhabilitation du bâti existant devient fondamentale, puisqu'elle illustre la convergence des intérêts patrimoniaux et environnementaux. Redonner une nouvelle vie à une bâtisse existante permet d'économiser l'énergie dépensée pour sa construction et de conserver les jeux de volumes et de toitures propres à l'identité architecturale du territoire. Toutefois, implanté entre les deux places publiques, un bâtiment contemporain se substitue à une partie existante, afin d'affirmer symboliquement la revitalisation du bourg.

Mixité sociale et intergénérationnelle



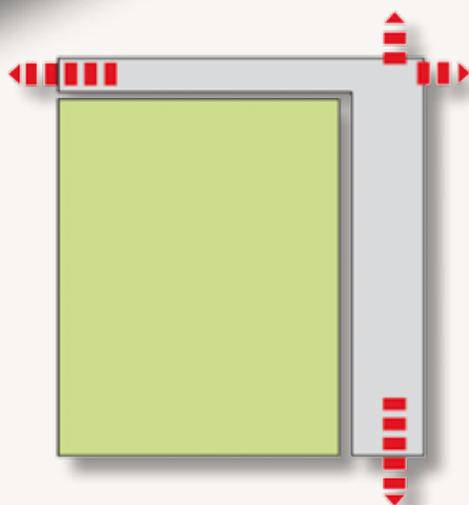
Le bâtiment contemporain, symbole de la revitalisation du bourg



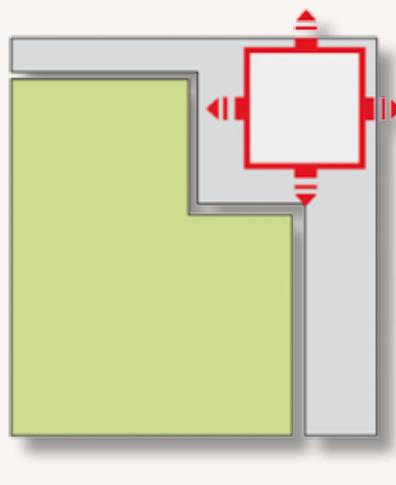


Les typologies de logement sont variées et s'adressent à une population mixte. Trois logements collectifs accueillent les personnes seules et les jeunes couples tandis que les cinq maisons individuelles sont conçues pour évoluer dans le temps en fonction des besoins de chacun.

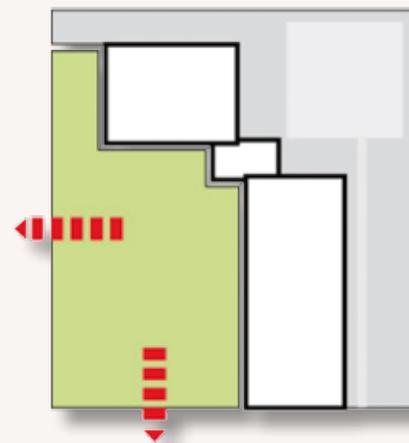
Les volumes bâtis sont définis selon les opportunités solaires et les directives du parti-pris urbain. Pour dégager de grands espaces de jardins, les bâtiments de chaque parcelle sont alignés sur la rue. Les murs mitoyens et les clôtures sont traités en tuffeau. Pour un souci d'efficacité économique et énergétique, le principe constructif développé est simple. Il s'agit d'une structure modulaire en bois, adaptée à des volumétries élémentaires, reprenant la morphologie de la ferme traditionnelle.



1 répartition espace public/privé



2 réalisation d'une placette desservant les logements



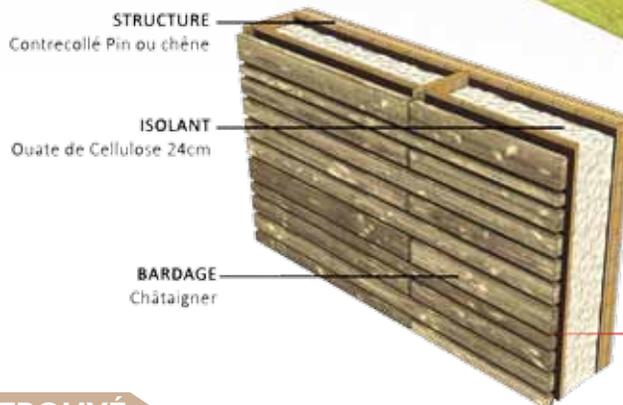
3 implantation des constructions en alignement sur la rue.



Formes adaptées à la préfabrication des modules bois



Bois, ardoise et tuffeau habillent le logement



Mode constructif des logements neufs

UN SAVOIR-FAIRE RETROUVÉ

Avec une forte compacité, une enveloppe isolante épaisse et des systèmes énergétiques simples, l'ensemble des constructions neuves bénéficie de performances thermiques remarquables. L'emploi de matériaux naturels offre une durabilité importante et apporte en même temps une inertie appréciable pour le confort hygrothermique. Les logements sont fortement isolés (24 cm de ouate de cellulose en partie verticale), l'étanchéité à l'air est assurée par le principe constructif réduisant les risques d'infiltrations d'air. Avec un ratio de surface vitrée proche de 1 m² de vitrage pour 6 m² de surface habitable, les apports solaires ont été optimisés pour garantir une qualité de lumière intérieure associée à un confort thermique adéquat.

La création d'un réseau de chaleur bois, pour chauffer les équipements communaux à proximité du site, est une réelle opportunité. Ainsi, par l'utilisation du bois-énergie, le projet peut bénéficier de la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, en prévoyant une sous-station dans un des corps de ferme existants. Dans chaque logement, la chaleur produite alimente un plancher chauffant et assure l'appoint d'énergie en production d'eau chaude. Celle-ci bénéficie d'autre part d'un échangeur récupérant les calories des eaux grises, déjà chaudes, provenant de la douche, du lave-linge, de l'évier et du lavabo. Enfin, la ventilation est assurée par un système simple flux de type hygro B, modulant les débits de ventilation en fonction de l'usage des locaux et réduisant ainsi les consommations de chauffage et d'électricité liées à la VMC.

DONNÉES THERMIQUES

Simulation thermique dynamique sur une partie de la maison : 100 m²

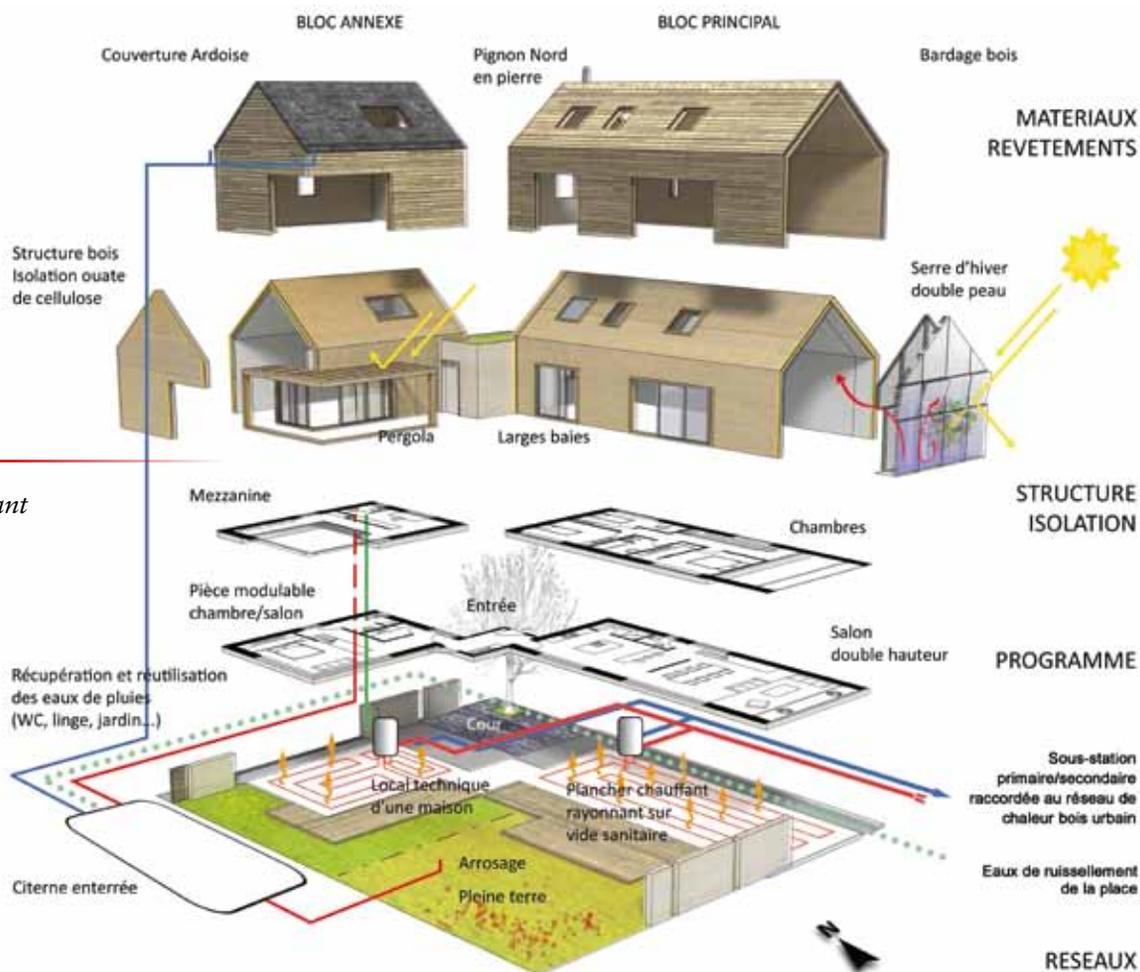
- **Besoin de chauffage estimé** : 23 kWh/m²/an
- **Résistance thermique (en m².K/W)** :
Murs : 7,34 - Toiture : 6,44 - Plancher : 5,38
- **Température maximale à l'intérieur du logement** : 29°C
- **Compacité du bâtiment** : 0,89

TECHNIQUES ET EQUIPEMENTS

- **Enveloppe** :
 - Parties verticales : bois massif lamellé collé + ouate de cellulose + bardage bois thermochauffé en mur, pierre de tuffeau en pignon
 - Rampants : ouate de cellulose et ardoise traditionnelle en couverture
- **Menuiserie** : fenêtres bois triple vitrage U = 0,8W/m².K
- **Ventilation** : VMC Hygro B
- **Système de chauffage** : raccordement au réseau de chaleur Bois énergie
- **ECS** : production par le réseau de chaleur et échangeur sur eaux grises

ESTIMATION DES COÛTS (Prix €HT)

- **Nombre de logements** : 8 (3 collectifs et 5 individuels)
- **Coût au m² du logement neuf** : 1 300 € HT (sans VRD et espaces communs)



Axonométrie précisant l'enveloppe et les équipements.

Le bonheur est dans le fond de parcelle

8 logements intermédiaires

“

L'enjeu du projet consiste à réinterpréter les formes urbaines et architecturales existantes pour questionner la notion du « vivre ensemble » en milieu rural. Le projet s'inspire des granges du territoire et accorde autant de place aux usages collectifs que confidentiels. Selon les architectes, la proposition allie « une juste compacité » à « une juste convivialité » pour envisager des modes de vie plus harmonieux.

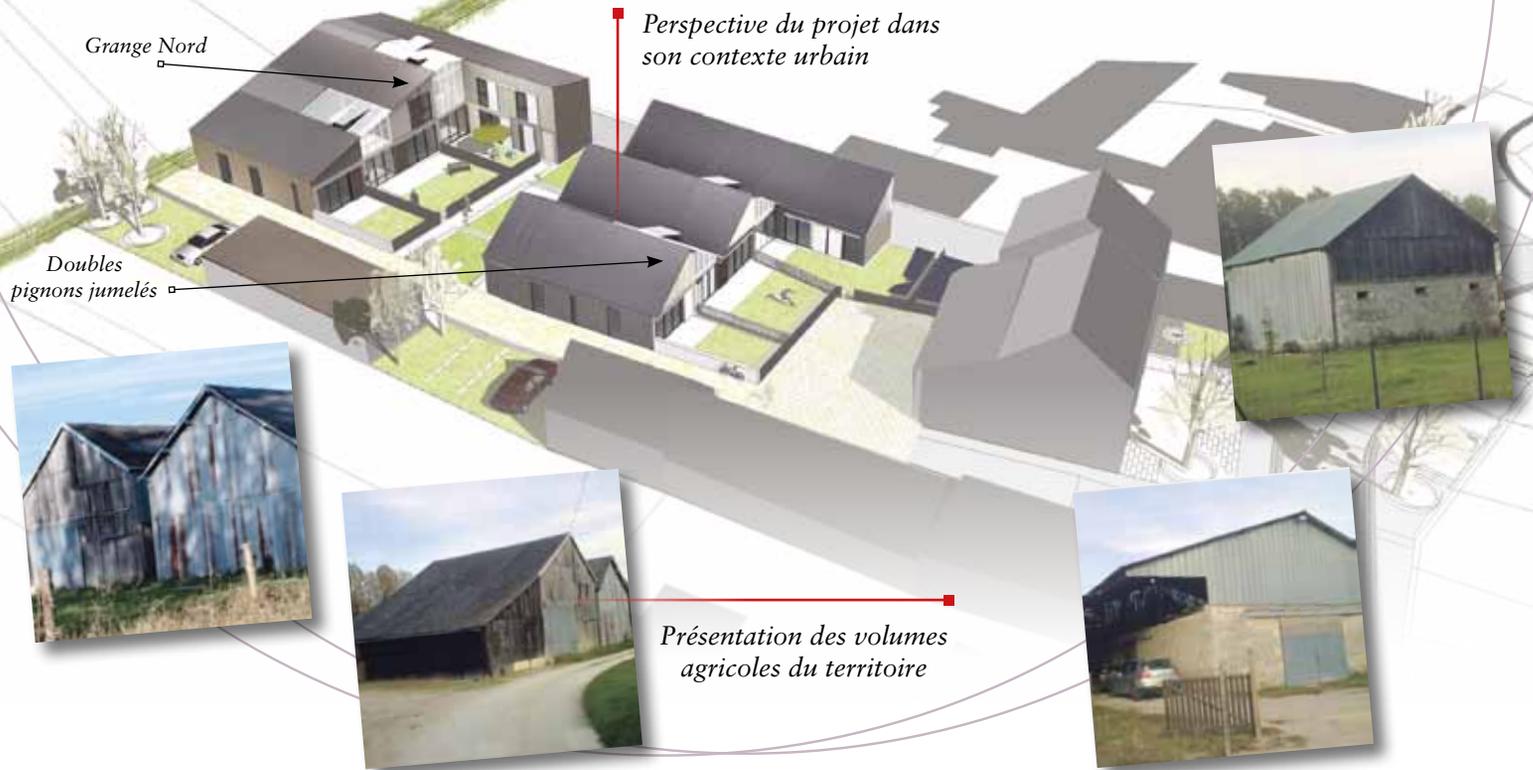
”

ENTRE BOURG ET CAMPAGNE

Une observation fine du territoire révèle que la typologie de la cour constitue une des configurations rurales caractéristiques de la région. L'articulation entre le logis et les dépendances définit un espace commun central, convivial et flexible dans son usage. A proximité des communs, on retrouve généralement les jardins potagers accolés.

A partir de cette analyse, l'équipe propose deux places successives pour restituer l'esprit de la cour et du jardin arrière. Ces deux unités de voisinage différenciées doivent offrir les atouts de la qualité de vie rurale : habiter dans un logement assez grand, se sentir autonome tout en étant inclus dans un voisinage, être proche de la campagne...





L'implantation urbaine, à travers la succession des cours, depuis le bourg au sud vers les pâturages au nord, révèle la profondeur de la parcelle et fait le lien vers les sentiers de promenade. Les espaces extérieurs ont des statuts différents : la place du Bœuf Couronné a une vocation publique ; la cour centrale (la cour pavée) est un espace collectif plus confidentiel ; la cour au Nord (la cour du potager) devient encore plus domestique et mutualisée entre les habitants. Celle-ci est constituée de jardins privés, d'un potager et d'un composteur partagés, d'une laverie commune, d'un récupérateur d'eau pluviale et de garages.

DE LA GRANGE AU LOGEMENT

Les logements groupés se déclinent sous deux formes architecturales distinctes, s'inspirant des volumes agricoles présents sur la commune de Gizeux : la grange actuelle et les doubles pignons jumelés. Les murs pignons sur la cour pavée apportent une écriture plus «urbaine», tandis que le hangar est repris au niveau de la cour nord pour son caractère plus «rural» en lien avec les pâturages.

Coupe schématique de répartition de l'espace



En accueillant aussi bien des personnes âgées que des familles, les différents logements sont organisés pour encourager une mixité intergénérationnelle dans chaque unité de voisinage. La cohabitation, par la covisibilité entre personnes âgées et jeunes ménages, doit favoriser les échanges et rendre le quotidien dynamique. L'usage de la voiture à Gizeux reste nécessaire pour accueillir de nouveaux habitants : chaque logement possède un stationnement en surface ou un box de garage. Ces garages fermés peuvent évoluer, selon les besoins des habitants, en atelier voire en studio.



Vue sur le potager partagé

Vue sur la cour pavée

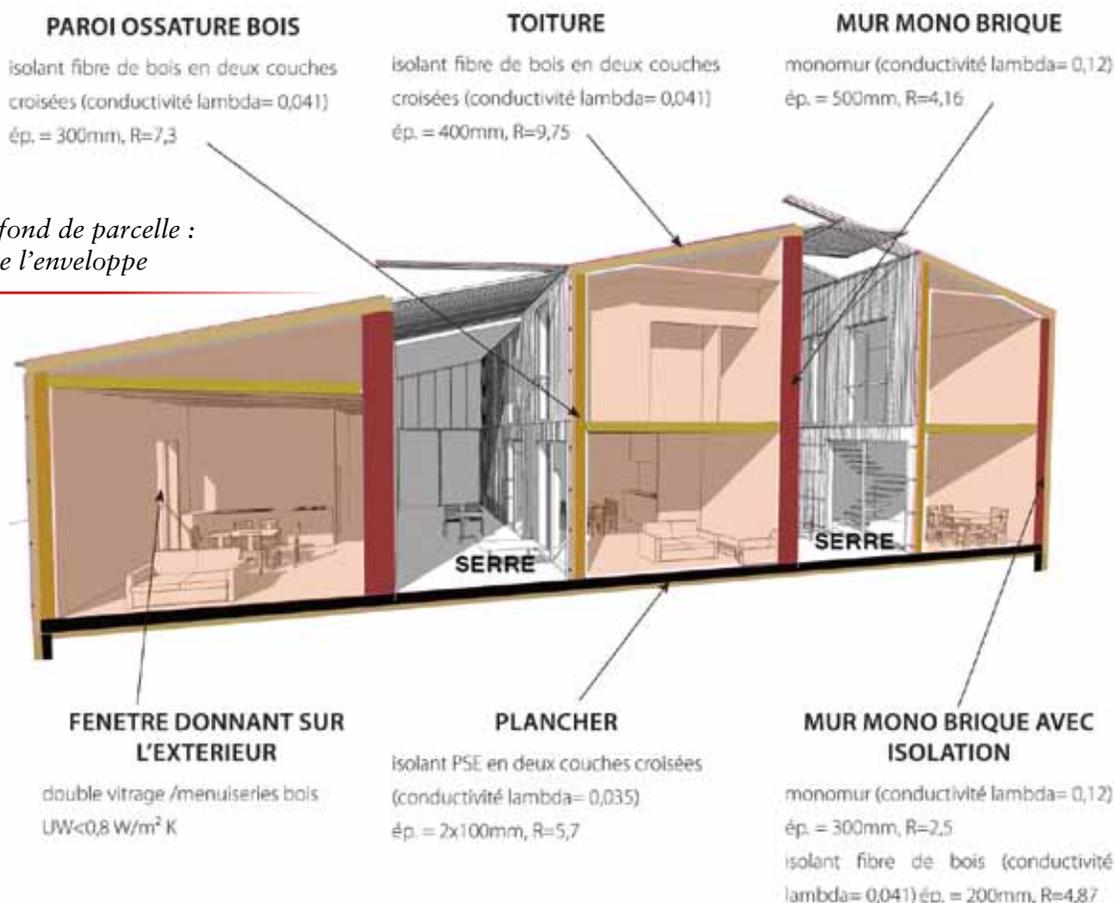


DES BESOINS EN CHAUFFAGE MINIMISÉS

La proposition énergétique est basée sur une conception bioclimatique. Elle optimise la performance des logements par de grands vitrages en façade sud et par l'intégration de serres au cœur de chaque unité de voisinage. Le projet s'attache donc à minimiser les besoins en énergie et à assurer le confort en toute saison. Ainsi, les matériaux sont choisis pour leurs qualités environnementales et leurs performances. Leur simplicité de traitement rappelle les granges existantes.

En hiver, la serre doit jouer pleinement son rôle d'espace tampon, diminuant les surfaces en contact direct avec l'extérieur, profitant de l'apport solaire direct en façade sud et en toiture. Le renouvellement d'air du logement est assuré par une VMC double flux permettant de préchauffer l'air. En été, la ventilation traversante des serres, l'inertie de la brique monomur et du sol béton, évitent les risques de surchauffe. Enfin, un poêle à bois en appoint complète les besoins en chauffage durant les jours très froids de l'année.

*Le volume en fond de parcelle :
composition de l'enveloppe*



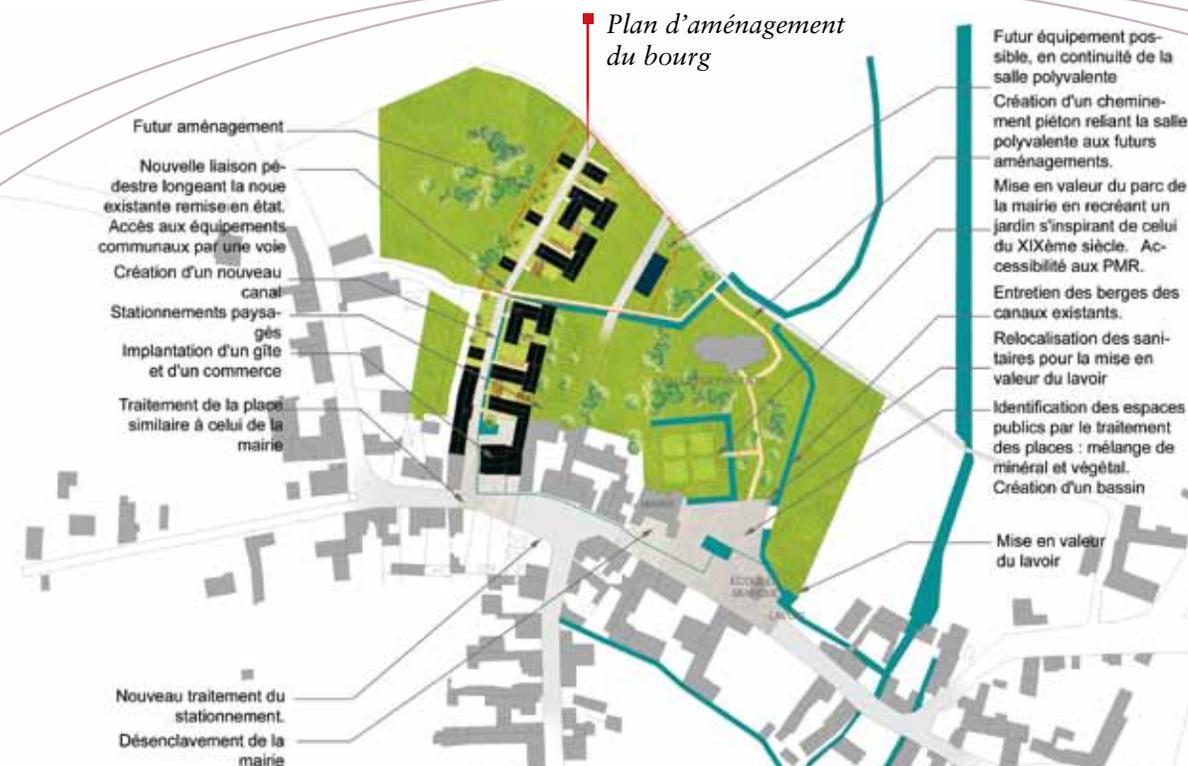
Interroger le passé pour penser l'avenir

12 logements intermédiaires

“

A partir d'une fine analyse de la commune, la proposition souhaite établir un lien fort entre les témoignages du passé et le futur aménagement. Pour cela, le projet fait resurgir les éléments naturels constitutifs du paysage gizellois pour structurer la parcelle. Ainsi, l'eau et la biodiversité s'invitent dans le bourg pour connecter le nouvel aménagement avec les patrimoines bâtis et naturels.

”



L'EAU COMME FIL CONDUCTEUR

Gizeux est un village chargé d'histoire et son patrimoine architectural en témoigne : la mairie, le château, l'église ainsi que de nombreuses maisons remarquables. Cependant, ces éléments ne sont pas reliés entre eux. Par ailleurs, l'eau est un élément important du territoire. Le cadastre napoléonien montre que l'homme l'a apprivoisée grâce à des canaux structurés mais ceux-ci n'ont plus beaucoup de lisibilité au sein du bourg. La présence de l'eau n'est perceptible que par les pompes anciennes éparpillées dans les jardins et potagers privés.

Le projet propose de redonner un sens à ces canaux en leur consacrant une place importante dans le paysage ; ils constituent le fil conducteur qui harmonise l'aménagement du village. D'abord connectée au ruisseau, l'ancienne noue en fond de parcelle est canalisée lors de son arrivée dans le site d'étude. A ses côtés se constitue en parallèle une « rue de village ». Les accès aux logements se font depuis cette nouvelle voie à l'aide de passerelles permettant de franchir le canal. Ce « franchissement » instaure une limite entre le public et le privé. Les zones humides et végétales sont composées d'espaces naturels, de potagers ou de jardins. De cette façon, la notion de biodiversité s'introduit dans la vie quotidienne des habitants.

Organisation de la parcelle

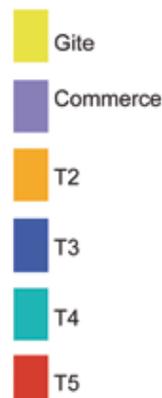
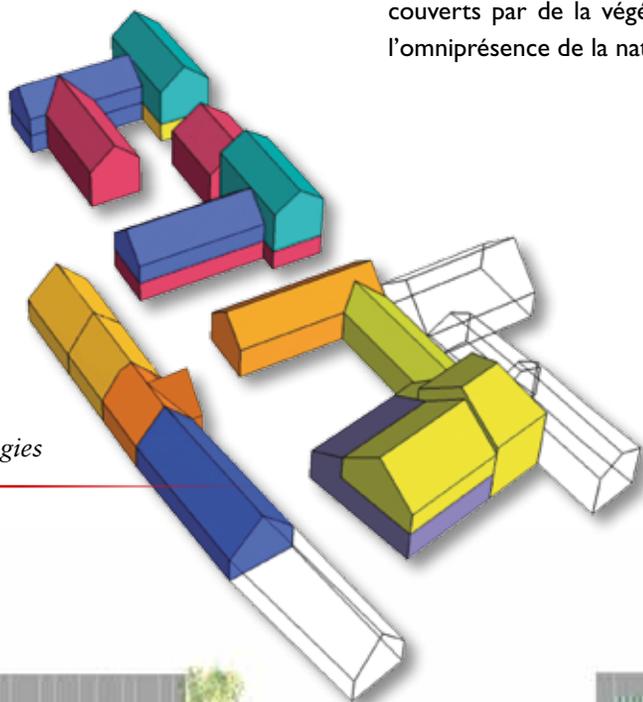


INCITER AU PARTAGE

Au-delà d'un programme de logements, l'aménagement proposé apporte plusieurs fonctions. Un cœur de bourg est formé par les bâtiments conservés et les nouvelles constructions. Autour de cette cour s'organisent des logements, un commerce et un gîte communal, signes d'usages et de rencontres multiples. Le gîte est accessible depuis la place du Bœuf Couronné par une cuisine collective et s'ouvre largement sur le site d'étude. A l'ouest, l'ancienne dépendance est prolongée et accueille des logements accessibles aux personnes âgées. Elle possède en son centre une pièce commune à partager, le temps d'un repas ou d'une soirée.

L'habitat neuf est créé dans une logique de continuité urbaine. Les nouveaux logements s'enchevêtrent et s'inspirent des formes architecturales imbriquées du village. De ce jeu de composition découlent des espaces intimes ou collectifs tels les jardins et les potagers. Par leur hauteur et l'emploi de la toiture à deux pentes, le gabarit des bâtiments s'appuie sur le contexte local mais le traitement de la vêtue contraste avec le tuffeau. Un jeu de bandes oranges se dessine toutefois sur les façades gris anthracite, réinterprétant ainsi les appareillages de briques présents sur les constructions existantes. Enfin, les pergolas et les balcons sont couverts par de la végétation, comme pour suggérer l'omniprésence de la nature.

Imbrication et répartition des typologies



Coupe sur le site

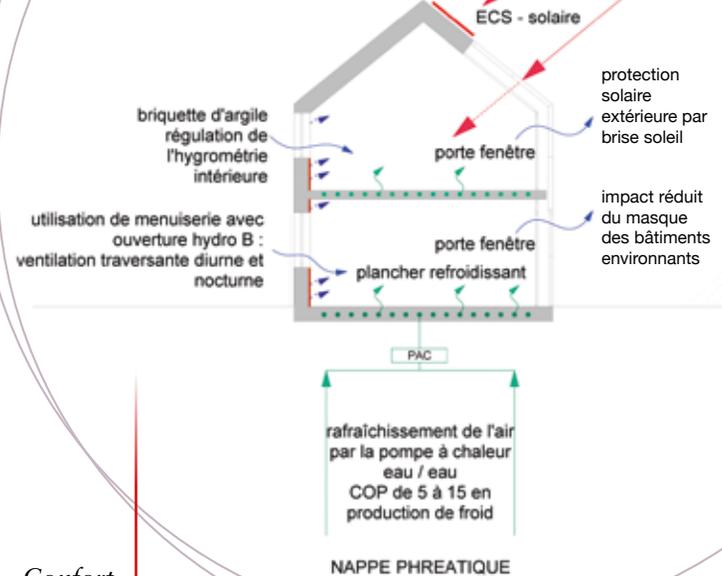


UN CONFORT EN TOUTE SAISON

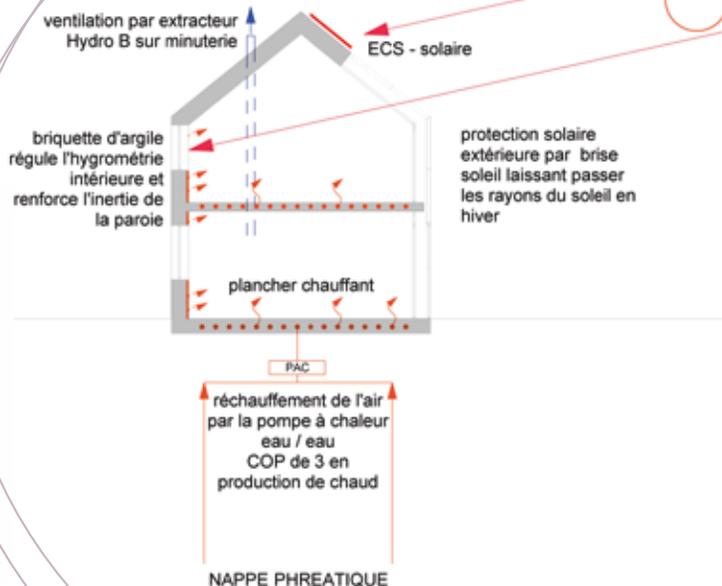
Le projet favorise la filière sèche en privilégiant l'ossature bois pour les nouvelles constructions. Les pierres des bâtiments démolis sont réutilisées pour l'extension du gîte et des logements pour personnes âgées. Sur les murs anciens, l'utilisation du mortier chaux-chanvre permet d'apporter une correction thermique en conservant les échanges hygrométriques.

L'habitat neuf rassemble les notions de performance thermique, de confort d'été et de qualité de l'air. L'été, l'omniprésence de l'eau doit permettre d'humidifier l'air ambiant des espaces extérieurs par évaporation. Afin d'améliorer l'inertie des logements en ossature bois, ceux-ci sont habillés de briquettes d'argile en parement intérieur pour apporter une excellente hygrométrie. En effet, ces briques retiennent l'humidité et la restituent quand l'air devient trop sec. D'autre part, une ventilation naturelle traversante est privilégiée et les balcons en façade Sud sont protégés par des plantes caduques.

L'hiver, c'est l'isolation renforcée qui assure la performance thermique des constructions. Une VMC Hydro B, qui assure un débit variable selon le taux d'humidité, permet de diminuer les pertes de chaleur en maintenant une qualité de l'air satisfaisante. Enfin, grâce à la présence de la nappe phréatique affleurante, une pompe à chaleur eau/eau alimente un plancher chauffant. Le système est réversible et permet de rafraîchir la maison les jours de canicule.



Confort d'hiver



Cosmos 2001 & DCAO :
Christian FALIU
Bastien LECHEVALIER
architectes

Keravel Rieusset :
Vincent RIEUSSET
paysagistes

AMOES :
Damien LAMBERT
thermicien

La trame verte et bleue dans le projet urbain

Embarquement A3 (8 appartements)

La démarche consiste à inscrire la proposition dans un urbanisme paysager, s'appuyant sur les trames de la vallée du Changeon. Le végétal (trame verte) et l'eau (trame bleue) assurent la relation entre le public, le privé et la nature.

Dans la forêt au Sud de Gizeux, le relief prononcé souligne la présence de la rivière. Par contre, au niveau du bourg, l'alignement continu des façades et la disparition du dénivelé contribuent à l'effacement du cours d'eau. Dans la cour dédiée au projet, l'ouverture vers la campagne contraste fortement avec l'ambiance de la rue. L'épaisseur bâtie est très fine et l'on se rend compte que le « village-rue » tourne le dos aux espaces agricoles. L'utilisation des surfaces de prairies modifie les paysages. Sans gestion, elles s'enfrichent ou sont plantées de peupliers le long du lit de la rivière.

Ainsi, l'équipe fait le pari de se servir de la structure paysagère du vallon (la topographie, la gestion de l'eau à ciel ouvert, les haies arborées et les prairies humides) pour aménager de manière cohérente l'ensemble des parcelles derrière le bourg. En réactivant cette trame verte et bleue, le projet souhaite retrouver une forme d'imbrication entre le village et son territoire au service de la biodiversité et des habitants. Cette disposition permet « d'amener le paysage dans le village et de replacer le village dans son paysage ».



*État
des lieux
les paysages
se ferment*



Les structures végétales reprennent l'orientation nord/sud de la vallée. Les futurs bâtiments s'implantent en suivant ces lignes végétales. Les haies protègent les constructions des vents du nord-ouest et s'accompagnent d'un réseau de fossés où sont récoltées les eaux pluviales. Perpendiculairement à la vallée, deux axes est-ouest desservent la salle des fêtes et l'ensemble de l'aménagement. Ces chemins récupèrent aussi les eaux de pluie et les guident jusqu'au Changeon. Des lignes d'arbres taillés en têtard, accompagnent ces cheminements.

Dans la parcelle, un morceau de la trame végétale définit la limite ouest. Entre les bâtis et la grande haie, se glissent la voirie de desserte et quelques stationnements.

L'équipe souligne que « l'eau est à la fois conductrice du sol, symbole de l'usage et ressource du milieu ». Ainsi, la trame bleue compose des espaces extérieurs de jardins entre les différentes habitations. L'un est orienté vers la récupération de l'eau et le jardinage, l'autre vers des plantations de fruitiers. Un jardin d'eau très minéral sert de seuil entre la rue et la parcelle.



Trame verte
les haies bocagères
structurent
le grand paysage

*Déclinaison
de la trame bleue jusque
dans le site d'étude*

Trame bleue
réseau de fossés
le long des
alignements
d'arbres



Projet
les prairies s'ouvrent
et les logements
s'implantent
selon les haies



Ont aussi participé au projet...



Combinaison paysagère

Mickaël BIZOUARD



Logements en bottes de paille

Matthieu DUPONT DE DINECHIN



Villa - Village

Arlette MORGENSTERN
Abraham MORCILLO GARCIA



Philippe BOURGET
Max MAUREL
Annie PITAZOOCK



Mutualiser l'espace, diversifier par la couleur

Claire DUPRIEZ
Myriam BASLE



Un jardin suspendu

Benoit QUAGLIOZZI



Interstices ligériens

Jérémy CASSIN
Astrid CASSIN



Vers une densification responsable

Cécile LE GALL
Abdelillah HALLOU



Entre bourg et jardins

Camille BARBIER
Marjorie MARTIN
Fabien RIGAUD



Fanny CHENU



Au détour d'une rue de Gizeux...

Sébastien LEQUEUX
Audrey LAURENT
Youssef BOUKHARI



Nadège ALBRECHT
Réjane BERLOTTI
Agathe MOLISSET
Elfi ROINSARD



Entre nous... entre nous

Marie-Charlotte OLIVIER
Olivier DUFFE



Des hommes, Des fleurs...

Marion ALLIER
Nicolas LUCAS



Sophia BOUDOU
Laurence CHEVALLIER
Daniel DUCKERT
Grégoire MOULIN
Damien VITOUX

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

7 avenue Jehanne d'Arc

49730 MONTSOREAU

tél. 02 41 53 66 00

fax. 02 41 53 66 09

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

info@parc-loire-anjou-touraine.fr



Ouvrage gratuit
Ne peut être vendu



9 782952 439329